

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 3 octobre 2016 à 20h sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs Messieurs JULIEN, CHERION, RONCERET, DENIS, GUEULLET
Mesdames DUPOUX, PARIS, FAVIER,

Excusés : Monsieur DUFREGNE (M JULIEN), Madame AGUINET (Mme DUPOUX), Madame BELMILIANI (M RONCERET), Monsieur JUAN (Mme PARIS), Madame DORIAT (M CHERION), Madame EDELIN (M DENIS), Monsieur VOLAT

Secrétaire de séance : Monsieur CHERION

Le procès-verbal du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

1) Contrat d'Aménagement de Bourg

Un avenant de moins-value est pris avec l'entreprise Centre Voirie, le montant global passe de 406 816 € à 403 655 € HT (- 0.78%). Pour information la CEE est intervenue pour la mise en place de l'éclairage les 29 et 30 septembre de la rue des Granges et de la place de la Croix.

2) Personnel

Le Conseil Municipal modifie le tableau des effectifs et décide créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2016. Un CDD est créé du 14 octobre au 31 octobre pour faire le lien entre la fin d'un emploi d'avenir et la création de ce nouveau poste au 1^{er} novembre. Une demande a été faite au Centre de Gestion de l'Allier pour faire passer 3 agents (2 adjoints d'animation et un adjoint technique) à 25 H de travail hebdomadaire.

3) Maison du Football

Les marchés de VRD et d'électricité sont requalifiés en petits lots :

- VRD Entreprise REMMEAU pour 6 339.80 € HT
- Electricité Entreprise AUTOMELEC pour 4 527.58 € HT

Suite à l'étude béton, il s'avère de renforcer les fondations, un avenant est pris avec l'entreprise de maçonnerie Fernandes d'un montant de 3 649.68 € HT ce qui porte le marché de 10 197.67 € à 13 847.35 € HT.

Un avenant est pris avec l'entreprise de modulaire COUGNAUD afin de créer une douche pour les Personnes à Mobilités Réduites d'un montant de 1 652 € HT, ce qui porte le marché de 80 052.70 € HT à 81 704.70 € HT.

4) Bâtiment Périscolaire

L'Appel d'offres concernant le marché de travaux du futur Bâtiment Périscolaire se déroule du 26 septembre au 14 octobre.

Le permis de Construire est prêt à être déposé dans la semaine.

5) L'Assens

Les élus donnent un avis favorable de principe à la vente du lavoir de Lassens, les modalités seront étudiées lors des prochaines semaines.

6) Comité des Fêtes

Micheline DORIAT remplace Chantal AGUINET comme déléguée de la commune pour le comité des fêtes.

7) Centre d'Animation Culturelle

Des travaux d'isolation, de changement luminaire et de réfection du bardage bois se déroulent du 3 au 7 octobre. Le coût des travaux est estimé à 29 000 € HT.

8) Sécurité routière

Suite à la réunion publique qui s'est déroulée le 30 septembre, la commission travaux et la commission urbanisme vont travailler à une réflexion sur des aménagements possibles concernant la sécurité routière, notamment sur les RD en agglomération 58 et 953.

